

Le 26 Octobre 2020

## **POSTE D'ADULTE RELAIS DE MEDIATION A L'EMPLOI**

**Ville de Lorient**

### **1 – Objectifs**

Les habitants des quartiers prioritaires de Lorient sont plus fortement touchés par le chômage que leurs concitoyens. Ils sont cependant trop souvent absents des circuits traditionnels de l'accompagnement et se marginalisent alors progressivement du marché du travail.

La mise en place d'un poste d'adulte relais dédié à l'accompagnement des habitants des 4 quartiers prioritaires, jeunes et adultes, vers le service public de l'emploi (SPE) constitue l'une des réponses à mobiliser.

Il pourra notamment faciliter l'accès aux dispositifs de droit commun de la politique de l'emploi (emplois francs, apprentissage, alternance, garantie jeunes...) et participer à lever les freins « périphériques ».

### **2 – Missions**

Il est attendu du médiateur qu'il aille au-devant des chercheurs d'emploi non connus, ou non régulièrement suivis par le SPE, en étant présent dans les quartiers et au sein des structures associatives de proximité (centres sociaux, associations, éducation spécialisée...). Il s'agit d'instaurer un dialogue et une relation de confiance.

#### **Les actions suivantes pourront notamment être mises en œuvre :**

- Organiser des permanences ou des actions d'informations (déambulations, maraudes...) sur les dispositifs, les partenaires, les offres d'emploi disponibles ..en lien avec des structures associatives de proximité, et l'écosystème de l'emploi et de l'entreprise.
- Identifier des habitants non suivis par le SPE ou remobiliser ceux ne fréquentant plus ces services.
- Accompagner des habitants des quartiers prioritaires dans leurs démarches d'inscription auprès du SPE, de fréquentation des lieux d'accueil et plus globalement de levée de freins périphériques.
- Une attention particulière sera apportée à la mise en œuvre d'actions de prospection ciblée du public féminin, en se rendant par exemple dans des lieux que fréquentent les femmes (cours d'alphabétisation...).
- Participer aux animations sur l'emploi avec les autres médiateurs, intervenants sociaux, membres du SPE et aussi acteurs du milieu entrepreneurial (Chambres consulaires, syndicats professionnels, ESS...) pour être partie prenante du réseau local.
- Apporter une aide personnalisée aux démarches numériques.
- Participer à la résolution de conflits ou incompréhensions entre les habitants et les membres du SPE.

### 3 – Les employeurs potentiels

- Les employeurs potentiels doivent répondre aux critères suivants :

Sont éligibles à l'appel à candidature, toutes structures ou services au rayonnement territorial reconnu et en capacité d'établir les partenariats attendus et pouvant signer une convention Adulte-relais avec l'Etat

(précision : Les contrats adultes-relais peuvent être proposés par :

les collectivités locales (commune, regroupement de communes, département, région) et leurs établissements publics, les établissements scolaires publics (maternelle, école primaire, collège, lycée), les hôpitaux, les offices publics et organismes HLM, les associations, les personnes morales de droit privé chargées de la gestion d'un service public.)

- Bonne implantation (ou future) dans les 4 quartiers de la Ville de Lorient.
  - Connaissance des publics ciblés, du SPE et des milieux économiques
  - Capacité à encadrer l'adulte-relais et lui fournir les conditions matérielles nécessaires à son travail.
  - Capacité à mettre en place un plan de professionnalisation adapté à destination du salarié recruté dans le cadre de la convention Adulte-relais.
  - Capacité à assurer un travail d'accompagnement, de supervision et d'analyse des pratiques du salarié et des équipes, avec lesquelles le salarié sera amené à travailler.
- L'opérateur le mieux à même d'appréhender cette fonction sera recherché et ce en veillant à ne pas financer des actions relevant déjà de son activité normale.
  - Des objectifs quantitatifs seront négociés et inscrits dans les conventions signées avec l'employeur (évolution du nombre d'habitants des QPV suivis par le SPE ; temps de présence dans l'espace public ou dans d'autres lieux d'accueil ...).
  -

### 4 – Conditions favorables

- Positionné principalement « hors les murs » l'adulte relais a vocation à aller au contact direct de la population cible.
- Bonne connaissance du territoire et des partenaires à mobiliser : SPE, associations de quartier, acteurs économiques
- Formation de l'adulte relais aux outils disponibles en mission locale et à Pôle Emploi

#### **Modalités :**

Contrat à temps complet d'un candidat devant remplir 3 conditions :

- avoir au moins 30 ans,
- être sans activité ou en CUI-CAE au moment du recrutement.  
Etre domicilié au moment du recrutement dans un quartier prioritaire.

Convention de 3 ans avec l'Etat pour un versement annuel au poste de 19 785 € (année de référence 2020).

Les partenaires du contrat de ville pourront aussi intervenir financièrement en mobilisant des ressources et des moyens de droit commun ou des financements liés à des programmes et des dispositifs spécifiques.

### **Modalités de candidature**

La proposition se fera à partir du dossier cerfa politique de la ville (lien cerfa: <https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R1271>)

### ***La candidature devra présenter :***

- La description de la structure (statuts, organisation, compte de résultats, bilan financier, actions déjà conduites en faveur de la médiation, de l'emploi, ou actions autres menées dans les quartiers prioritaires)
- le projet de médiation envisagé, l'intérêt de la structure candidate pour cette mission, ainsi qu'un plan d'action pour les 12 premiers mois suivant l'embauche, la complémentarité ainsi que la synergie envisagées entre cette activité et celle déjà développée par la structure.
- Un chiffrage prévisionnel détaillé lié aux coûts envisagés pour le déploiement de cette activité

### **Calendrier:**

- Lancement de l'appel à candidature employeur fin octobre 2020 auprès des acteurs identifiés par les services de la Préfecture du Morbihan et la Ville de Lorient, à savoir : acteurs sociaux, de l'emploi et des milieux économiques
- Dépôt des candidatures adressées par mèl **pour le 27/11/2020 (délai de rigueur )** à :  
Helène Beuzit, CDET, Direccte [helene.beuzit@direccte.gouv.fr](mailto:helene.beuzit@direccte.gouv.fr)

Copie Mme Cécile Massonneau Déléguée du Préfet du Morbihan à la politique de la ville ,  
[cecile.massonneau@morbihan.gouv.fr](mailto:cecile.massonneau@morbihan.gouv.fr)

- Lecture des candidatures et choix 1ère quinzaine de décembre 2020 par le Sous Préfet de Lorient, en lien avec les services de l'Etat et la ville de Lorient.
- Recrutement par l'employeur choisi à compter du début d'année 2021.